Fiche d'information scanner

Votre médecin vous a prescrit un scanner,
il ne sera pratiqué qu'**avec votre consentement**.
Voici une fiche destinée à vous renseigner sur cet examen.

Secrétariat scanner
02 33 06 34 77

Horaires d'ouverture du secrétariat
Du lundi au vendredi de 09h00 à 17h00

CENTRE HOSPITALIER MÉMORIAL FRANCE ÉTATS-UNIS SAINT-LÔ

CENTRE HOSPITALIER COUTANCES

De quoi s'agit-il ?

Le scanner (ou TDM) est un technique d'imagerie indolore qui utilise les rayons X.
Il permet de réaliser des images en coupe du corps humain.
Les doses de rayons X nécessaires à la réalisation de l'examen ne présentent pas de risque pour vous.

Existe-il des contre-indications ?

Il n'existe pas de contre-indication au scanner, toutefois des précautions doivent être prises concernant les femmes enceintes, mais également pour les injections.

C'est pourquoi nous vous demandons de bien vouloir remplir un questionnaire avant de fixer un rendez-vous.

Faut-il une préparation ?

Plusieurs examens nécessitent une petite préparation (à jeun 4h avant, ou repas léger, ou vessie pleine…) dont les modalités vous seront données par le secrétariat lors de la prise de rendez-vous.

Que faut-il apporter ?

- Votre prescription d'examen
- Vos examens d'imagerie antérieurs
- Vos cartes d'assuré social et de mutuelle
- La liste de vos traitements en cours
- Vos résultats de laboratoire
- Votre produit de contraste éventuellement prescrit

Comment se déroule l'examen ?

L'examen est rapide, il dure entre 5 et 15minutes.

Vous êtes allongé sur le dos, sur une table se déplaçant dans un anneau. Vos bras seront le long du corps ou au-dessus.

Vous êtes seul dans la salle d'examen mais l'équipe se trouve derrière une vitre, elle vous voit et peut communiquer avec vous pendant toute la durée de l'examen.

Faut-il injecter un produit de contraste ?

Pendant l'examen, l'injection d'un produit de contraste peut être nécessaire pour obtenir plus d'informations.

Le manipulateur vous posera une perfusion généralement au pli du coude (qui sera retirée à la fin de l'examen) et l'injection sera réalisée sur la table d'examen.

Les produits utilisés à base d'iode sont opaques aux rayons X.

Il n'existe pas d'allergie à l'iode, mais uniquement à certaines marques de produit de contraste. Les allergies aux fruits de mer n'ont rien à voir avec le produit utilisé au scanner.

L'injection est un acte très courant et habituellement très bien toléré.
Mais il est probable que vous ressentiez certains effets au moment du passage du produit :
• Sensation de chaleur dans le corps
• Goût désagréable dans la bouche
• Sensation d'uriner (en particulier chez les femmes)

Ces effets disparaissent en quelques secondes.

Que se passe-t-il après l'examen ?

Le compte-rendu du scanner rédigé par le radiologue sera disponible dans un délai qui vous sera précisé par le secrétariat.
Un dossier, incluant les images et la totalité de votre examen gravé sur CD-ROM vous sera remis après l'examen.
Après l'examen vous pouvez reprendre le cours habituel de votre journée.
Après un scanner injecté, il est recommandé de boire 1.5L d'eau au cours de la journée (sauf avis médical contraire).

La téléimagerie

Votre examen est susceptible d'être interprété par un radiologue à distance. Il s'agit d'une procédure sécurisée qui garantit la confidentialité et la sécurité de vos données.
L'utilisation de ce procédé requiert votre consentement. En cas de refus, il vous suffira d'informer le secrétariat du service d'imagerie.